

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **36 (1965)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

» La construction des logements dans les grandes villes, qui avait augmenté de 8,7 % au premier trimestre de 1965 par rapport à celui de l'année dernière, ne s'est accru que de 4,1 % au second. On prévoit que ce ralentissement va s'accroître d'ici la fin de l'année.

» En dépit des mesures antisurchauffe, la hausse des prix à la consommation se poursuit. Elle a été de 1,8 % au premier trimestre, et de 3,3 % au second. La baisse des importations a permis par contre de limiter la hausse des prix de gros.

» Sur le marché de l'emploi, les tensions s'atténuent. L'accroissement du taux des salaires paraît moins rapide qu'au premier semestre. »

L'indice des prix de gros à fin août reste stable. — L'indice des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit l'évolution des prix des principaux produits alimentaires non travaillés ainsi que des principales matières premières et auxiliaires, s'établissait à 235,7 points à fin août (base 100 en août 1939), soit à nouveau au même chiffre que le mois précédent. Par rapport à août 1964 (= 235,1) il marque une hausse de 0,3 %. Au cours du mois examiné, le renchérissement des œufs, du gros bétail de boucherie, des fèves de cacao, de l'étain, du cuivre, de la soie, du cuir, des potasses et des scories Thomas a été compensé par des baisses sur les pommes de terre, le sucre, les fers pour construction, le zinc, les céréales fourragères et la paille.

Problèmes de l'horlogerie française. — A l'occasion du Salon international de l'horlogerie de Besançon, le « Figaro » commente la situation horlogère française.

« L'horlogerie française, écrit-il, est devenue autonome. Cependant en dépit de la qualité de sa fabrication et de ses prix compétitifs, et malgré son dynamisme, elle souffre d'un mal commun à bien des industries nationales : elle ne sait pas présenter sa publicité.

» La Suisse vend à l'étranger 40 % de ses montres et mouvements sous des marques d'origine, dont la publicité a proclamé la qualité dans le monde entier et 60 % de montres et de mouvements à des grossistes qui vendent sous leurs marques. La France au contraire a vendu à l'étranger la quasi-totalité de ses montres à des grossistes qui les écoulent sous leurs propres marques, si bien que la fabrication française ne bénéficie pratiquement pas de sa réputation justifiée de qualité. Un effort dans ce sens s'impose dans un proche avenir. »

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin :
25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.